

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***22057404*****Déposé / Reçu le****03 MAI 2022**

au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0470 926 288**

Nom

(en entier) : **BPO Financial Consulting**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Livourne, 7 bte 4 - 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Reconduction mandats**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 juin 2021

"L'assemblée valablement constituée et apte à délibérer aborde l'ordre du jour :

L'assemblée, à l'unanimité des voix, reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Yves Boucquillon, de Monsieur Fabio Mazzoni et de Madame Hélène Mergeay pour une durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2027.

La SRL BPO Tax & Accountancy (BE0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, a pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2021

"Après délibération, le conseil prend la résolution suivante :

Le conseil, à l'unanimité des voix, reconduit le mandat de Monsieur Yves Boucquillon, en tant qu'administrateur-délégué chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société pour une durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2027.

La SRL BPO Tax & Accountancy (BE0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, à pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Pour extrait conforme,

BPO Tax & Accountancy SRL,
représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F.,
représentée par son représentant permanent Thierry Dekens
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).